



## Article commande chez cdiscount non reçu

Par **geneste\_old**, le **30/11/2007** à **15:37**

J'ai commandé et payé un lecteur MP3 chez CDISCOUNT le 16/10/2007.

Le colissimo (sans signature) s'est perdu entre mon domicile et LA POSTE.

J'ai déposé plusieurs réclamations téléphoniques et écrite aussi bien à la poste que chez cdiscount. J'ai envoyé une attestation sur l'honneur pour colis non reçu. A ce jour ni la poste ni le fournisseur ne me fournissent de réponse.

Que dois-je faire?

la Poste me dit : "c'est au fournisseur à vous répondre"

le Fournisseur renvoie la balle à la poste.

Par **freesonnerie**, le **30/11/2007** à **16:17**

Bonjour

Les problèmes avec cdiscount mettent souvent beaucoup de temps à se résoudre.

Logiquement, le colissimo à un numéro de suivi.

Qu'indique ce numéro de suivi quand vous faite une interrogation sur le site coliposte ?

Par **bibiche882**, le **02/01/2008** à **19:03**

Salut

J'ai le meme problème que toi pour 2 commandes. Ils viennent de me répondre:

"Vous nous signalez ne pas avoir reçu votre commande.

Toutefois, conformément à l'article 6.2 de nos Conditions Générales de Vente, je vous rappelle qu'aucune réclamation concernant la non réception d'un colissimo direct n'est acceptée par nos services, et par le transporteur, au-delà d'un mois après expédition.". Je les ai contacté par téléphone et ils me disent de renvoyer un recommandé. Mais d'après ce que je vois cela ne semble pas très efficace

Par **bibiche882**, le **02/01/2008** à **19:05**

Quand au numéro de colissimo le site de la poste nous dit que l'envoi remonte à plus de 30 jours et qu'il n'y a plus possibilité de voir l'historique